

DU MODÈLE DE LA GRANDE NATION À LA SACRALISATION DE L'ÉTAT-NATION

En France, la nation a acquis une place prépondérante dans la représentation de l'identité collective depuis la Révolution française. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* devient le document fondateur pour définir le principe de nation associée à la souveraineté nationale et aux droits de l'homme. À partir de là, les principes de la citoyenneté et de la souveraineté nationale formèrent les soubassements de la légitimité du pouvoir politique et de l'État. Ce rapport entre la nation et l'État s'inscrit durablement au cours de la période considérée même si, jusqu'à la IIIe République et encore au-delà, la signification de la nation demeura largement controversée. À la fin du siècle, on pouvait cependant parler d'un modèle français de l'État-nation par l'enracinement du pouvoir étatique dans la nation (contrairement à l'Allemagne où on recourt à la nation comme catégorie de légitimation sans qu'elle évoque un modèle d'ordre social et politique particulier).

La construction et la consolidation tout au long du XIXe siècle de l'énoncé national sera une préoccupation et une tâche majeure de la classe politique. Le phénomène n'est pas spécifique à la France et son observation doit prendre en considération les formes de légitimité et les missions accordées à l'État moderne à mesure que s'éloignait l'ordre ancien fondé sur le divin.

La nation promue du côté français comme valeur première par les républicains fut en effet longtemps contestée et se trouvait d'autre part loin d'être ressentie comme telle.

C'est aussi au regard de cette question de la « nationalisation de la nation » qu'il faut considérer les mythes nationaux qui accompagnent le processus de construction de l'État-nation et servent à légitimer en retour l'ordre social et politique édifié.

Ce n'est que dans la seconde moitié du XIXe siècle que le processus d'ancrage de l'État-nation commence à produire ses effets et à faire l'objet d'un large consensus.

Au terme d'un processus jalonné par les crises politiques de 1830, 1848, 1870, le modèle historique se trouve consolidé, sur le plan institutionnel, sous la IIIe République qui assume l'héritage de la Révolution et favorise à travers cette filiation l'identification de l'État-nation avec le modèle républicain.

Pour autant, l'unité de l'État et de la Nation, n'a jamais été remise en question sous les différents régimes ce qui invite aussi à prendre en considération le rôle spécifique joué par l'État en tant qu'acteur de l'énoncé national.

La révolution de 1848 marque de ce point de vue un tournant. L'idéal révolutionnaire et les valeurs universelles qui s'attachent à la nation française influencent fortement le mouvement des nationalités en Europe au cours des années 1830 et 1840 et certaines personnalités intellectuelles comme Edgard Quinet et Jules Michelet ont joué un rôle non négligeable pour rendre vivant l'héritage révolutionnaire dans la continuité et les termes de la période ouverte par 1789. Mais l'échec du « printemps des peuples », la répression du mouvement libéral et social qui s'ensuit dont l'épisode marquant se situe, en France, en juin 1848, produisent un certain désenchantement et amènent de nombreux patriotes, notamment étrangers, à s'interroger le modèle français considéré jusqu'alors comme le modèle de référence ¹.

Les débats sur la nation relancés par le mouvement des nationalités font également apparaître de substantielles modifications dans l'utilisation du concept de nation sous le coup de menaces réelles ou supposées. C'est ainsi que les textes fondateurs au départ généreux et imaginatifs, furent l'objet de ré-interprétations et de simplifications. Parmi les intellectuels qui contribuèrent fortement à l'édification du mythe de la nation et à sa sécularisation se détache la figure de Michelet dont l'œuvre sacralisa la révolution de 1789 comme événement fondateur de la nation. En transposant sur la patrie, sur les hommes et les

martyrs de la République les notions de sacrifice et de passion, l'historien de la Révolution fait de la France une terre d'élection, lui confère une mission spécifique à remplir, celle de la patrie-Messie qui seule peut sauver le monde. En nationalisant l'idéal révolutionnaire, il écarte du même coup les rêves d'universalisme apatride entretenus par une partie des révolutionnaires avant 1793.

La IIIe République et les historiens positivistes quarante-huitards feront appel, officiellement, à Michelet pour énoncer la légende nationale.

La défaite de 1870, la répression de la Commune et la mise en place des institutions de la IIIe République constituent une étape décisive dans le processus d'institutionnalisation de la nation.

Au nationalisme de 1848 expansif, généreux et fraternel se substitue après 1870 un nationalisme de repli et de recueillement, où le concept de nation tend à se séparer de sa définition originelle politique et universelle pour s'identifier avec la France et l'État et en cela aussi à se distinguer des autres modèles existants. La rivalité franco-allemande apparaît sur ce point révélatrice de cette volonté de se singulariser des autres nations, pour la circonstance du voisin allemand, en historicisant la conscience nationale. On aboutit ainsi à la détermination d'un couple antithétique du concept de nation avec d'un côté une conception dite « française » de la nation définie comme une communauté civique avec ce qui est présenté comme la conséquence logique, le *jus soli* et de l'autre, la conception allemande du *volk* comme « communauté d'héritage et d'ascendance » avec ce qui est là aussi présenté comme la conséquence logique, le *jus sanguini*. Le débat connut un certain retentissement à travers la fameuse controverse qui opposa Ernest Renan à David Friedrich Strauss sur la question de la nationalité en relation avec celle de l'Alsace-Lorraine. Face aux arguments de Strauss pour qui il était naturel que les peuples de langue allemande fussent rattachés à l'Allemagne, Renan oppose un volontarisme : le vouloir vivre ensemble comme fondement de l'appartenance nationale. On se situe là toujours dans la tradition révolutionnaire de 1789 mais la démarche intellectuelle de Renan s'en sépare par des critères conduisant à historiciser et à particulariser la conscience et le sentiment d'appartenance à la nation. La nationalité explique-t-il, contrairement au naturalisme, se fonde d'une part sur « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs » (référence au passé), le « consentement actuel » (référence au présent), le désir de vivre ensemble, la volonté de faire valoir l'héritage qu'on a reçu *indivis* (référence à l'avenir projeté) ².

Le traumatisme de 1870 contribua donc fortement au passage d'une conception universelle de la nation vers une conception nationale étatique mais la défaite accéléra davantage qu'elle n'impulsa l'énoncé entamé bien plus tôt. La démarcation entamée avec le voisin d'outre-Rhin permit cependant de renforcer les liens entre l'État et la nation à travers le thème de la Revanche exalté tout à tour par les républicains et les néonationalistes. Surtout, le processus d'ancrage du sentiment de nation fut l'objet d'une politique volontariste de l'État. La pédagogie du national mise en œuvre par les lois de réforme sur l'école et l'armée permit de rendre tangible le processus d'acculturation, ce dont vient témoigner à la fin du siècle le recul des patois locaux et régionaux au profit du français, et d'associer en parallèle l'idéal de la nation à la réussite du modèle républicain. Les réformateurs républicains définirent explicitement leurs objectifs dans cette double perspective. Ainsi, dans la mission confiée à l'école, et plus particulièrement à l'enseignement de l'histoire et de la géographie, il s'agit de faire comprendre comment s'est formé le territoire de la nation et comment s'est construite son identité. Le « Petit Lavisse » et « Le tableau géographique de la France » de Vidal la Blanche sont exemplaires de l'entreprise de sacralisation de la nation : le mythe de la nation à l'origine plus complexe et évolutif, devient vulgate, univoque sous le prisme et les normes des institutions (l'image d'une France unie, indivisible, juste, généreuse, d'un territoire harmonieux aux frontières sacrées). Reproduit et diffusé sur une grande échelle, il imprègne la vision de millions de Français dans leur rapport au monde et à eux-mêmes. Le culte rendu à la nation par les républicains présentait aussi l'énorme avantage d'y associer des forces traditionnellement hostiles à la République et à l'héritage de la révolution. L'antagonisme sur le projet de civilisation avec l'Allemagne montre là encore le syncrétisme des représentations de la nation qui s'est opéré et qui a conduit à identifier celle-ci avec la défense de la civilisation ³.

À partir des années 1880, le modèle national instauré par le régime républicain est bien en place. Il a incontestablement bénéficié des transformations économiques et sociales face aux forces qui lui étaient traditionnellement hostiles. Aussi, malgré les inflexions qui s'étaient opérées au détriment de la conception originelle de la nation, la capacité du régime républicain à incarner la modernité et à favoriser la promotion de nouvelles couches sociales contribuait à rendre le mythe républicain de la nation suffisamment attractif pour qu'il puisse être largement assimilé à l'idéal de progrès et de liberté.

La formation d'un modèle syncrétique et institutionnalisé de la nation a certes libéré un espace à sa contestation : à droite par l'émergence d'un néonationalisme aux contenus antidémocratiques et exclusifs ; à gauche, par le développement de l'internationalisme prolétarien. Paradoxalement, le phénomène témoigne dans les deux cas du succès de l'État-nation en tant que référent identitaire et cadre de la réflexion politique. Ainsi, dans les années 1890, la droite conservatrice hostile jusqu'alors à la colonisation devient favorable aux entreprises d'outre-mer. De même, à gauche l'internationalisme ne s'éloigne guère de la tradition républicaine. L'antimilitarisme et l'antipatriotisme revendiqués par la CGT et une partie des socialistes sont avant tout instrumentaux, fortement influencés par la question du pacifisme dont l'actualité se fait fortement ressentir à partir de 1905. Mais à l'instar de Jaurès, la majorité des socialistes sont pacifistes et non moins patriotes.

- 1 - Voir sur cette question l'ouvrage de Catherine Durandin, *Révolution à la française ou à la russe*, PUF, 1989.

- 2 - Ernest Renan, *La réforme intellectuelle et morale*, article paru dans la *Revue des Deux Mondes* le 15 septembre 1870.

Voir aussi l'édition du texte par Raoul Girardet à l'Imprimerie Nationale, Paris 1996, dans un recueil de textes intitulé *Qu'est-ce qu'une nation ?* - 3 - Voir la notice dans ce dossier : *La vision de l'ennemi en France : la formation du couple antithétique Barbarie/Civilisation et son évolution avant 1914*.

« La représentation du soldat pendant la Grande Guerre »

Dossier du service éducatif et culturel de l'Historial de Péronne. (Somme - France)

© CRDP de l'académie d'Amiens, septembre 2004

Tous droits réservés. Limitation à l'usage non commercial, privé ou scolaire.